



# Bulletin n° 1

Juillet 2010

## Buffignécourtoises, buffignécourtois

Voici, enfin, le premier bulletin municipal de l'année. Il est vrai que le maire est fanatique d'informatique; le site de Buffignécourt est mis à jour régulièrement mais il faut aussi penser à ceux qui ne sont pas informatisés. Voici donc les nouvelles de ses six derniers mois.

**Les budgets:** Au mois de mars les budgets ont été votés et aucune augmentation d'impôts pour cette année encore. Tous les comptes administratifs ont été approuvés à la majorité du conseil. Madame le maire remercie (presque) tous ses conseillers pour leur confiance.

**L'assainissement:** Le lagunage est soumis en ce moment même à des prélèvements de contrôle pour s'assurer de son efficacité. Espérons que ces résultats seront bons. Il n'a pas été nettoyé depuis plusieurs années et il va falloir penser à mettre cette nécessité aux prochains budgets. Un prélèvement de l'eau du robinet a été effectué il y a quelques semaines chez un particulier du village et les résultats sont positifs. L'eau du robinet est donc potable....

**Bois et ONF:** Le montant des travaux pour cette année sur différentes parcelles est de 4970€. Pour mémoire, 12.000€ ont été portés au budget pour la vente des bois. Le 25 juin a eu lieu l'unique vente de l'année pour la commune de Buffignécourt. Les marchands de bois et propriétaires de scieries, qui n'achetaient plus depuis plusieurs mois, se trouvaient à cours de matières premières. Ceci aidant cela, les parcelles 30,22 (coupe à blanc) et 15, estimées à 30.000€ par l'ONF, se sont vendues à 45000€.... pour une fois depuis plus de deux ans la vente a été bonne.

**Dettes:** Notre commune n'a plus de dette envers la Saône Jolie depuis le 3 juin 2010. **Tous nos paiements sont actuellement effectués dès réception des factures.** Cependant nous restons avec un taux de remboursements d'emprunts très important, de l'ordre de 21.000€ par an. Le dernier emprunt finissant en 2023....

**Commune:** La Saône Jolie dispose d'une enveloppe de 30.000€ pour l'aménagement de « zones » ludiques et sportives pour chaque village de la comcom à dépenser avant décembre 2011. Nous allons donc aménager la place du village avec des jeux pour enfants et adolescents. Après une réunion publique au mois de mai, il a été décidé d'investir dans un château (ensemble de jeux où l'on peut grimper partout, se suspendre, glisser etc....), un ensemble de

grimpe pour les plus âgés, un « tape-cul », un tourniquet, deux balançoires à ressort, une table de ping-pong en béton et deux tables de pique-nique dont le plateau peut servir d'échiquier. L'entreprise Garcia de Senoncourt devrait être mandatée pour l'installation de tout ces équipements. Nous devons voir aussi avec Mr Garcia l' aménagement en éclairage publique de la place. Si le budget n'est pas entièrement dépensé nous penserons au réaménagement de la cour d'école pour l'année prochaine. Pourquoi pas un jeu de quilles comme au bon vieux temps.....

Nous avons investi dans une magnifique tondeuse flambant neuve et professionnelle qui a été pour partie payée par la Saône Jolie et par la commune. Nous avons offert à Didier un désherbeur thermique puisque les désherbants devraient être interdits bientôt. Nous avons aussi renouvelé son matériel d'arrosage car l'autre s'apparentait plus à un arrosage automatique quant au nombre de trous.

**Ecole:** Le syndicat de la maternelle s'appelle maintenant « Syndicat des écoles » depuis sa transformation officielle vieille de quelques semaines. Il regroupe l'école primaire et l'école maternelle. Mme Thibaud, maire de Senoncourt et présidente actuelle du syndicat devrait démissionner au mois de septembre puisque les habitants de Senoncourt se sont prononcés, par référendum, pour l'adhésion au le RPI de St Rémy-Menoux. La place de présidente sera donc libre.....toute personne intéressée peut prendre contact dès maintenant avec la mairie de Senoncourt.....

**Sictom:** Pas de nouvelle des nouveaux containers "pucés" sensés arriver au mois de juin..... Il semblerait que le Sictom viennent juste de lancer le marché public pour l'achat des dits containers. Le siège du SICTOM anciennement situé à Grattery se trouve maintenant à Scey s/Saône.

**14 juillet:** A l' occasion du 14 juillet un repas tiré du sac a été organisé comme chaque année. Un cochon à la broche a été proposé moyennant 5€ par personne. Vu le bon résultat des ventes de bois pour cette année, la commune représentée madame le maire a offert l'animal aux convives. 60 personnes courageuses, bravant une température infernale, étaient présentes. Les enfants ont joué aux fléchettes, au « chamboule tout » ainsi qu' à la pêche à la ligne. Nous remercions Mr Frédéric Bernard pour le prêt de sa magnifique « piscine » qui n'a pas désempilé, nous remercions aussi Didier pour le prêt de son tuyau d'arrosage qui a aussi rempli son office tout au long de cette chaude journée.

Vacances d'été: La mairie sera fermée du vendredi 30 juillet au soir jusqu'au lundi 23 aout au matin. Pendant l'absence de Mme le maire c'est Lætitia Petrignet, première adjointe , qui assurera l'intérim.